

POLE POSITION

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 30, Chemin de Chevaline, 73100 AIX LES BAINS
920 772 324 RCS CHAMBERY

DECISIONS DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE LE 30 JUILLET 2024

LES SOUSSIGNES,

- La société « HELICE », Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 730 000 euros dont le siège social est 30, Chemin de Chevaline, 73100 AIX LES BAINS, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 798 428 256 RCS CHAMBERY, représentée par son co-gérant Monsieur Hervé GICQUEL, ayant tous pouvoirs à l'effet d'agir aux présentes ainsi qu'il résulte de l'article 9 des statuts de cette société,
- Monsieur Benoît TOPOREL,
Né à ROMANS SUR ISERE (Drôme), le 17 juin 1974,
Demeurant 110A Impasse du 19 mars 1962 26300 CHATUZANGE LE GOUBET,

Seuls Associés titulaires de la totalité des actions composant le capital social de la société POLE POSITION (la « Société »),

APRES AVOIR RAPPELE :

- Qu'aux termes de l'article 12.2 des statuts de la Société, les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement unanime des titulaires d'actions, exprimé dans un acte.
- Que l'article 16.2 des statuts de la société POLE POSITION précise qu'en cas de pluralité des associés tout transfert d'actions est soumis à l'agrément préalable de la société.

ONT PRIS LA DECISION SUIVANTE :

Les Associés agréent la cession par Monsieur Benoît TOPOREL de la totalité des 3 000 actions qu'il détient au capital de la société au profit de Madame Hélène GICQUEL, née à SAINT HERBLAIN (Loire-Atlantique), le 21 avril 1998, demeurant à AIX LES BAINS (Savoie) 30 Chemin de Chevaline.

En conséquence, les Associés décident d'agréer Madame Hélène GICQUEL en tant que nouvelle Associée de la société.

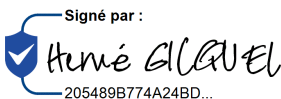
Les soussignés confèrent tous pouvoirs à Monsieur Hervé GICQUEL, co-gérant de la société HELICE, Présidente de la société POLE POSITION, notamment à l'effet de, au nom et pour le compte de la société, signer tous actes, conventions et pièces relatifs à cette cession, faire toutes déclarations et généralement faire tout ce qui s'avérera nécessaire.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.

Fait à AIX LES BAINS
Le 30 juillet 2024

Pour la société HELICE
Hervé GICQUEL, co-gérant

Benoît TOPOREL

Signé par :

205489B774A24BD...

Signé par :

6F8F88718AB64FF...